



Wallonie

Ville de Châtelet



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de :

- permis d'urbanisation
- ~~modification de permis d'urbanisation~~
- permis d'urbanisme
- ~~permis d'urbanisme de constructions groupées~~
- ~~certificat d'urbanisme n°2~~

Le demandeur est **Monsieur LEKEU GUILLAUME**

Le terrain concerné est situé à **6200 CHÂTELET, rue de Loverval n°12** et cadastré **Châtelet (1) section A n° 1078K2**.

Le projet consiste en **l'aménagement de 2 appartements dans une habitation**

et présente les caractéristiques suivantes :

le projet s'écarte du Schéma de Développement Communal pour le motif suivant:

- **1/3 des planchers du bâtiment ne serait pas destiné à une activité tertiaire;**

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables, sauf le mardi, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 à l'adresse suivante : Ville de Châtelet – Service Urbanisme – rue Gendebien 59 à 6200 CHÂTELET.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme, téléphone : 071/243.244, mail : urbanisme@chatelet.be, dont le bureau se trouve rue Gendebien 59 à 6200 CHÂTELET.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 31 mai 2018 au 14 juin 2018 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Châtelet – rue Gendebien 55 à 6200 CHÂTELET
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@chatelet.be

A Châtelet, le **23 MAI 2018**
Le Directeur général,

Christophe LANNOIS



Pour le Bourgmestre,
L'Echevin délégué,
(délégation du 07/12/2012)

Françoise ABAD GONZALEZ